



Dossier d'inscription à la Foire « Bio Nature en Combrailles » 2021



• **BIO 63** •
Les Agriculteurs **BIO** du Puy-de-Dôme

Inscription à envoyer par courrier avant le
6 juin à un membre de l'équipe bénévole :

Lionel Durin
2 Puy Fanghoux
63410 Manzat

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Nom : _____ Prénom : _____
Raison Sociale : _____
Adresse : _____
Site internet : _____ Page Facebook : _____
Téléphone : _____ Mobile : _____
E-mail : _____

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION (liste précise, à détailler au dos ou via un document joint si nécessaire) :

LOCATION D'UN EMPLACEMENT D'EXPOSITION :

Réservation d'un emplacement de _____ mètres à la Foire Bio Nature en Combrailles dimanche 26 septembre 2021 à Saint-Gervais-d'Auvergne.

Prise de courant obligatoire pour votre activité ? OUI NON

NB : Vous devez prévoir vos tables et vos chaises. Le plan de la Foire tiendra compte en priorité de l'accès à l'électricité nécessaire à certains exposants.

Proposez-vous une animation sur votre stand ? Si Oui, de combien de mètres linéaires avez-vous besoin et quel est le nom de l'animation ? _____ mètres. Nom : _____

Vente sur le stand		AUCUNE vente sur le stand	
Tarif de base (stand de 2 m)	TTC	Tarif de base (stand de 2 m)	TTC
Mètre(s) supplémentaire(s)	TTC x m =	Mètre(s) supplémentaire(s)	TTC x m =
Total TTC		Total TTC	

Total TTC automatiquement calculé. TVA 20 % récupérable pour les associations assujetties.

Je joins impérativement à ma réservation :

- Un chèque de participation à l'ordre de Bio 63** correspondant au montant de la location de l'emplacement du stand (cf. tableau ci-dessus).
- Un chèque de caution de 50 €** à l'ordre de Bio 63, en gage de présence à la foire Bio en Combrailles (chèque rendu le jour même).

ATTENTION : Les 2 chèques doivent être libellés à l'ordre de l'association Bio 63.

- Ma licence et les **certificats d'Agriculture Biologique** correspondant à TOUS les produits exposés (voir règlement intérieur).
- Mon **attestation d'assurance Responsabilité civile 2021** à jour au 26 septembre 2021.

J'ai pris connaissance :

- Du **Règlement intérieur**.
- De l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription à la **Foire Bio Nature en Combrailles** (voir règlement intérieur).

Fait à

Le

Signature

Seuls les produits susmentionnés et bénéficiant d'un certificat bio seront autorisés à la vente.